

Poursuite d'études supérieures et engagement conjugal d'étudiantes en situation d'hypogamie

par Charles EYANA KALO et Gauthier MUSENGE

Introduction

Le cheminement vers le statut d'adulte est constitué en général de différentes phases de transition, non synchroniques et qui comportent des allers-retours (Blöss, Frickey & Godard, 1990). Avec l'évolution socio-éducative, l'entrée à l'université, l'emménagement dans un logement autonome, la vie en couple d'étudiants, voire l'engagement conjugal, ainsi que les premières expériences de la vie professionnelle sous forme de stages ou de premier emploi sont des phases qui caractérisent désormais cet itinéraire. Ces étapes d'autonomisation des étudiants traduisent des logiques de genre d'entrée dans la vie adulte. Si pour les garçons l'insertion professionnelle est un des préalables idéaux à l'engagement conjugal, par contre beaucoup de filles souhaiteraient se sécuriser d'abord dans la vie du mariage avant de s'investir dans des complexes démarches professionnelles.

La situation d'étudiante cohabitante avec un partenaire haut cadre, employé ou ayant des revenus stables est un cas spécifique dit d'hypergamie qui explicite la thématique des liens entre poursuite d'études supérieures et vie de couple. Par contre, la configuration de vie conjugale d'une étudiante, potentiellement hypogame, avec un salarié peu instruit, potentiellement hypergame, laisse entrevoir un mode particulier d'articulations entre parcours

professionnel et vie familiale. Alors que l'engagement dans chacune des deux sphères n'est pas encore assuré et que des revirements sont encore possibles, c'est néanmoins le moment où, sans en avoir la conscience claire, s'actualisent les premiers cadres de la division conjugale du travail et s'installent des habitudes y relatives. Ce constat se situe dans la lignée des travaux de François de Singly sur les « effets de la vie conjugale pour les femmes » (1987a). Ils analysent les liens existant entre la vie conjugale des deux étudiants ou de l'un des conjoints étudiants et la poursuite des études supérieures et l'impact de cette liaison sur les sociabilités étudiantes et partant, la construction de l'identité étudiante. Ce type de recherche se situe au croisement des travaux de la sociologie de l'école et des analyses des rapports sociaux de sexe.

Les perspectives de mobilité sociale des filles, par les diplômes et/ou par le mariage, sont les mobiles fondamentaux de la présente recherche. La période de la vie étudiante est un moment singulier où commencent à se dessiner les futurs professionnel et conjugal. Contrairement au monde du travail, il semble finalement que le monde des études ne soit pas en soi si défavorable aux femmes. Des enquêtes françaises successives y relatives laissent voir plutôt une égalité des réussites scolaires entre garçons et filles, voire dans certains cas même une supériorité scolaire féminine de plus en plus affirmée.¹ En effet, il y a plus d'une décennie, que les chiffres de l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE, en sigle) en France, ont mis en évidence cette supériorité numérique des filles dans la population étudiante : 54,7 % de filles contre 45,3 % de garçons inscrits dans l'enseignement supérieur en 2002 (OVE info,

¹Lire Christian Baudelot et Roger Establet, *Allez les Filles*, Editions du Seuil, Paris, 1992 et plus récemment l'article de Marie Duru-Bella et d'Annette Jarlégan «Garçons et filles à l'école primaire et dans le secondaire" in Thierry Blöss (dir.) *La dialectique des rapports hommes-femmes*, PUF, Paris, 2001.

2002). L'enquête de Louis Gruel et de Béatrice Thiphaine a montré statistiquement la supériorité de leur performance en ces termes : « les performances des filles se révèlent encore une fois les meilleures, avec une probabilité de réussite totale aux examens significativement supérieures (à peu près de 8 %) à celle des garçons. » (Gruel & Thiphaine, 2004). Malgré ces résultats, leur insertion dans l'emploi est plus difficile que celle des garçons (Battagliola, 2001). Aussi les filles tendent à envisager des perspectives de carrières moins ambitieuses, choisissent des orientations plus prometteuses et finalement réalisent des meilleures carrières. Les éléments qui influencent ces différences de réussite professionnelle sont en premier, l'assignation des femmes aux rôles domestiques et en second, le refus d'entrer dans des filières très sélectives.

Dans cette étude, la vie conjugale apparaît comme le facteur le plus relevant inducteur des rôles inégaux. De même en RDC en général, la vie conjugale se caractérise par une inégalité des rôles et des responsabilités selon le sexe concernant le partage des tâches domestiques, parentales, ainsi que l'investissement professionnel des conjoints. En conséquence, qu'en est-il quand « elle » poursuit ses études et que « lui » travaille ? Comment les rapports sociaux de sexe qui structurent la vie quotidienne des étudiantes vivant en couple influencent-ils leur trajectoire universitaire ?

En réponse à ces préoccupations et dans la perspective de poursuivre les études, les étudiantes développent de façon itérative des stratégies de négociation des rôles au foyer au risque d'aller à l'encontre du schéma conjugal traditionnel et de s'affronter aux partenaires qui s'en tiennent absolument. Trois facteurs conditionnels de ce mode vie conjugale font objet d'examen ci-après. En premier, ce sont les influences des entourages familial et amical qui agissent parfois en force de rappel vers les modèles

traditionnels. Le second, c'est la vision du temps qu'ont les étudiantes hypogames qui les amènent petit à petit à minimiser voire à abandonner les « avantages » académiques et les spécificités du statut étudiant pour se conformer malgré elles au statut ordinaire de conjointe. Le troisième, c'est l'organisation conjugale au quotidien qui peut également constituer une entrave importante à la poursuite des études supérieures.

Pour vérifier ces assertions, une enquête à deux phases à travers des discussions de groupe dites « focus group » a été entreprise concernant concrètement la problématique sociétale qu'occasionne la vie conjugale des étudiantes hypogamiques sur leur avenir. La première phase a porté sur l'analyse de l'interaction entre les attitudes d'étudiantes hypogames et le processus de poursuite des études supérieures par le groupe des étudiantes, puis par le groupe des conjoints et enfin par le groupe des couples. La deuxième procédant de la même manière a eu pour objectif comprendre les stratégies développées par les étudiantes pour concilier les contraintes de la vie en couple avec celles de la vie étudiante.

Les participants ont été sélectionnés en fonction de deux modalités essentielles à savoir pour la première, la qualité d'étudiantes vivant en couple c'est-à-dire ayant une relation amoureuse d'au moins un an ou étant en cohabitation continue et la seconde, la qualité de conjoint non étudiant, sans niveau d'études supérieures, exerçant nécessairement une activité lucrative professionnelle ou indépendante à plein temps et à la limite intérimaire.

Au total l'échantillon a été constitué de 90 effectifs dont 45 étudiantes et 45 conjoints. Les étudiantes provenaient en grande partie de l'Université de Kinshasa (institution d'Etat) des filières

des Sciences économiques (15 étudiantes), de Psychologie (5 étudiantes) et des Départements de Sociologie, Sciences politiques et administratives, Relations internationales et Anthropologie (15 étudiantes) et une petite partie de la Faculté de Communications sociales de l'Université catholique du Congo (institution privée), 10 étudiantes. Toutes les étudiantes étaient des classes moyennes et populaires.

1. Stéréotypes socio-culturels comme forces de rappel aux modèles traditionnels

La configuration actuelle de la majorité des couples accuse une certaine homogamie. Depuis les années soixante, des sociologues dont Alain Girard (1960), se sont intéressés « aux contraintes sociales et à l'influence du milieu » concernant le choix d'un conjoint. François de Singly (1987b) a mis en évidence le fait que pour « les femmes de valeur professionnelle équivalente », on retrouve une équivalence de position socioprofessionnelle entre le père et le conjoint : «tel père, tel gendre.» Alain Bihr et Roland Pfefferkorn (2002), poursuivant cette réflexion, pointent cette logique homogamique même pour les femmes dont la situation professionnelle est supérieure à celle de leur père. « Tout se passe comme si la famille d'origine jouait, plus particulièrement pour les femmes, le rôle d'une «force de rappel», qui tend à les ramener, par le biais matrimonial, vers leur position sociale d'origine, par-delà leur position sociale acquise » (Bihr & Pfefferkorn, 2002, p. 177).

En France, la mobilité sociale acquise par le diplôme et/ou le travail, ne s'accompagne pas nécessairement d'une mobilité sociale acquise par le mariage. Souvent, la famille d'origine préfère une mobilité sociale par la profession que par le gendre de catégorie sociale plus élevée que la sienne. Le domaine affectif paraît ainsi

mieux protégé des transferts de classe nécessitant des adaptations de la part de la famille de la femme qui ne sont pas sans poser des problèmes d'ordre relationnel. Clotilde Lemarchant (2001) a montré combien le regard des parents de la fille sur le «petit ami» est critique et important pour ces «grands enfants.» De fait, leur avis est aussi important et peut susciter des conflits au sein du couple ou interpeller les étudiantes quant à la poursuite des études supérieures. En somme, le poids des injonctions familiales a de l'importance mais varie selon le milieu d'origine.

Concernant les schémas d'entrée dans l'âge adulte, Alessandro Cavalli et Olivier Galland (1993) en n'ont mis en évidence deux. Le premier, le modèle populaire où les trois étapes se franchissent plus ou moins synchroniquement (décohabitation familiale, entrée dans la vie professionnelle et mariage) et le second, le modèle bourgeois où les limites du franchissement sont, moins définies et dans un temps plus long.

En RDC, selon nos enquêtés de deux sexes, les jeunes femmes engagées conjugalement, issues des milieux populaires, et surtout des familles éloignées du monde universitaire (dont les membres et/ou proches n'ont pas fréquenté les études supérieures) manifestent généralement peu d'intérêt à soutenir le projet de la poursuite des études supérieures. Ce type de vie conjugale constitue un problème pour les familles proches du milieu universitaire. En effet, l'importance accordée aux études supérieures par les parents pour leur fille mariée peut susciter des craintes d'un désinvestissement universitaire. Cela quoique le risque d'échec scolaire ou d'abandon ne soit pas plus à redouter que la négation du temps de la jeunesse, où les différentes expériences amoureuses correspondent plus au modèle bourgeois qu'un engagement conjugal précoce.

En plus, il s'avère des négociations que les enquêtées en cohabitation ont préalablement entreprises ou doivent réaliser avec leur conjoint pour que la vie de couple ne soit pas un obstacle à la poursuite de leurs études s'ajoute une seconde série de négociations, celles avec leurs parents. En effet, la plus part des panélistes estime que du côté parental, les termes de cette négociation oscillent entre deux pôles opposés : s'insérer professionnellement pour mieux s'installer conjugalement et donc arrêter ses études, ou maintenir ses ambitions universitaires et mettre fin à la vie conjugale, qui pour les parents constitue un frein surtout si le conjoint ne se situe pas lui-même dans une perspective de trajectoire scolaire (et sociale) ascendante. Ces deux positions extrêmes et leurs variantes intermédiaires sont à leur entendement reliées aux milieux sociaux d'appartenance et à la plus ou moins grande proximité parentale avec le milieu scolaire et universitaire. Les parents qui ont investi dans la scolarité de leur fille, pour lui assurer une garantie de promotion sociale, considèrent le mariage et surtout la cohabitation amoureuse comme une perte annulant les effets de leurs investissements scolaires et qui occasionne un déclassement social.

Ce constat a été aussi relevé en France par Françoise Battagliola, Elizabeth Brown et Maryse Jaspard (1997) dont les recherches ont montré comment les seuils de passage à l'âge adulte diffèrent selon les milieux sociaux : les jeunes femmes de milieux populaires et surtout peu qualifiées accèdent plus rapidement à la vie conjugale et familiale que les filles de milieux aisés et qualifiées qui tendent à privilégier la réussite professionnelle avant tout. C'est la configuration des jeunes femmes diplômées ou en train de le devenir, qui entrent tôt en conjugalité au regard du calendrier étudiant.

Outre le poids des injonctions familiales, les sociabilités amicales ont aussi une influence sur la vie étudiante. En fait, être en couple implique fréquemment l'abandon d'une partie du réseau amical de l'un, de l'autre ou des deux (Loitron, 2001). La configuration de l'abandon du réseau amical féminin semble plus fréquente que celle de l'abandon du réseau masculin : en semaine, le nombre de soirées entre couples dépasse celui d'avec les amis de la faculté.

Concernant la sociabilité étudiante, en général, les enquêtées ont manifesté une sociabilité étudiante plutôt faible : elles déclarent participer rarement, voire jamais aux activités liées à la vie universitaire et même aux soirées étudiantes. Elles semblent ne pas se retrouver dans la communauté universitaire, parfois décrite comme froide et impersonnelle comme l'ont constaté aussi en France, Didier Laperonnie et Jean Louis Marie (1992). Ce sont selon leurs études le logement autonome et la vie en célibataire qui poussent les étudiants à combler leur nouvelle solitude par la participation à la vie étudiante. Les sociabilités étudiantes s'avèrent importantes dans la réussite des études universitaires, comme l'a constaté aussi Alain Coulon (1997) pour qui s'affilier au monde étudiant est un important facteur de réussite. Aussi, faire couple, et plus encore vivre en couple, a une influence sur le sous-investissement des filles au sein de la vie étudiante et par voie de conséquence sur les études elles-mêmes. Pour ce faire, elles effectuent des choix au bénéfice de la vie de couple, mais qui se soldent dans certains cas par une diminution de la sociabilité étudiante.

A propos des fréquentations des soirées étudiantes, les différents panels justifient dans l'ensemble l'absence d'engouement à y participer par notamment la peur du décalage culturel lié à leur nouveau statut et le souci d'éviter le risque de la confrontation entre

l'intimité du couple et la vie publique étudiante. En effet les jeunes femmes en majorité, même si elles peuvent avoir un ou deux liens intimes avec des collègues de promotion, tiennent à ne pas combiner leurs réseaux relationnels universitaires avec ceux de leurs partenaires, parce que les sphères publiques universitaires et les privées amoureuses ou amicales ont peu de chance de se rencontrer et peuvent finir par les séparer au risque de perdre ainsi les bénéfices d'une intégration universitaire viable.

En fin de compte, des échanges entre panélistes des deux sexes, il apparaît que les statuts de femme en couple et d'étudiante n'exigent pas seulement des négociations du fait des pressions des entourages familial et amical mais aussi de la manière d'intégrer les conditions de vie d'étudiante à celles du conjoint salarié.

2. Une vision du temps occulteur des avantages de statut étudiant

Comme d'aucuns le savent les années d'études sont perçues par chacun différemment selon les origines, les aptitudes personnelles et autres facteurs. Deux modèles idéaux typiques, constituent les deux pôles opposés d'un spectre plus large peuvent être envisagés. Il est possible d'intégrer dans cet éventail des manières de vivre ses études et toutes les manières de vivre le temps étudiant. Il y a d'un côté ceux qui vivent leurs études de manière hédoniste, c'est-à-dire comme une période de plaisir et de nouvelles découvertes, tant intellectuelles, amicales qu'amoureuses. Dans ce cas, les étudiants n'ont pas de projets scolaires ou professionnels précis, ils se laissent vivre au jour le jour. Ce sont ce que Pierre Bourdieu a qualifié d'étudiantes « dilettantes. » (Bourdieu & Passeron, 1985). Leur temps des études est un temps de jeunesse tel que le concevait la noblesse européenne sous

l'Ancien Régime qui envoyait les enfants aux études. De l'autre côté, ce sont les étudiants qualifiables d'« ascétiques », ceux pour qui le temps des études sert essentiellement à atteindre leur but : la profession envisagée et le diplôme qui permettra l'accès facile à un emploi. Ils vivent un temps, dirait-on, entre parenthèses, et finir ses études correspond à l'accès à « une vraie vie », celle qui est attendue.

Pour l'ensemble des enquêtés des deux sexes, les étudiantes vivant en couple se rapprochent plus fréquemment de ce schéma car avec un conjoint qui travaille, il y a plus d'espoir de construire une vie conjugale et familiale viable. Pour les étudiantes enquêtées, c'est plutôt à l'installation dans l'âge adulte, que s'affirme nettement pour les plus ambitieuses le désir de finir ses études pour réussir dans la vie. Vivre une relation conjugale stable avec un homme qui est déjà dans la vie active a donc une influence particulière sur la manière de vivre son temps des études. Bien plus, être en couple, c'est faire des projets et s'assurer un futur stable.

En alternative, poursuivre ses études, revient à se doter des plus larges possibilités et d'une plus grande adaptabilité aux imprévus. Mais ce temps étudiant s'accompagne aussi d'ajustements continus : adapter son emploi du temps, reculer certains projets et reformuler ses souhaits d'orientation et ses attentes.

2. 1. Vie de couple ou partage de l'espace et du temps

Les emplois du temps d'un salarié à temps plein et d'une étudiante peuvent coïncider ou diverger largement et donc conditionner fortement la gestion du temps de l'étudiante. Le temps classique étudiant correspond au temps des classes dominantes. Les observations sociologiques ont montré l'opposition existant entre le

temps des classes dominées, chronométré, constant, et celui des classes dominantes, plus variable, plus libre et surtout plus maîtrisé, (Michel Verret, 1974). Le moment étudiant correspond au temps privilégié, situé entre deux temps contraints : le temps scolaire et le temps professionnel. (ibid.)

Cette situation singulière renvoie à une certaine hypogamie quant à la manière de disposer de son temps : l'agenda étudiant ressemble à celui des membres des classes dominantes contrairement à celui du salarié. L'université, institution fondée sur des valeurs des classes dominantes, laisse pour des raisons manifestes d'infrastructures et autres une certaine liberté aux enseignants et aux étudiants. Pour ces derniers elle se manifeste par : peu d'heures de cours (autour de vingt heures hebdomadaires), faible contrainte de présence, horaires étalés sur la journée et une certaine autonomie de travail personnel. A contrario, les conjoints travailleurs ont des impératifs de présence, un nombre d'heures hebdomadaires à effectuer et ne disposent quasiment pas de liberté de temps dans ce type d'organisation. Ils vivent un temps contraint. Ainsi des ajustements doivent être faits par les étudiantes vivant en couple afin de les faire correspondre au mieux. De l'avis essentiellement des enquêtées, les ajustements qui en découlent, pour l'étudiante universitaire, consistent souvent en abandon de l'autonomie académique pour s'adapter autant que possible à l'emploi du temps du conjoint.

En pratique, argumentent quelques enquêtées, les femmes se lèvent souvent au même moment ou avant le conjoint pour apprêter le petit déjeuner ou pour ses autres besoins urgents. Mais le soir après avoir assisté aux cours et accompli les tâches ménagères de la journée elles sont souvent fatiguées au point parfois de ne pas pouvoir se consacrer aux tâches académiques. Mais en bonnes compagnes, elles tiennent à veiller au moins à ne pas perturber le

repos du conjoint, ne pas l'irriter ni entraver ses attentes. Elles affirment en majorité à s'employer à s'organiser au mieux pour passer du temps agréable avec leur partenaire, leur offrir des moments d'un peu de distraction après leur dure journée de travail. Le compromis de ne pas étudier le soir s'avèrent même, selon leur dire, être pour certains foyers garant d'une cohabitation agréable, mais qui malheureusement prive les étudiantes hypogames de disposer d'une juste liberté dans la façon d'organiser leur temps dans la journée.

Par ailleurs, ce mode de gestion du temps, assurent-elles, est aussi fonction des possibilités de partage de l'espace habitable. Un logement spacieux permet de s'isoler momentanément pour ses devoirs et ne pas nuire à la quiétude du conjoint. Mais quand l'espace de vie est restreint, leurs ajustements sont d'autant plus difficiles, puisque les études entrent dans la vie conjugale, contrairement à la journée de travail du conjoint, qui est limitée dans le temps et au lieu de travail. Les négociations entre conjoints portent alors sur la présence ou non de certains accessoires comme d'un meuble bureau, du rangement des livres, notes de cours et cahiers ou livres abandonnés sur la table commune, etc.

La réussite de la vie de ces couples non traditionnels impose l'abandon d'un des avantages de la vie étudiante : la disposition du temps. Cet abandon quoique relatif est, estiment les panélistes, une manière pour les étudiantes de montrer l'importance et le sérieux qu'elles accordent à leurs études, travailler autant que le conjoint, c'est tenter aussi de relever son niveau personnel et finalement de valoriser le couple.

2. 2. Les projets

L'avenir fait naturellement aussi, pour un certain nombre de panélistes surtout féminins, l'objet de négociations au sein du couple. Cette vie de couple exige des compromis quant aux projets conjugaux et/ou universitaires. Au premier chef vient le compromis vis-à-vis de l'éloignement géographique qui est parfois envisagé pour se spécialiser dans une voie. Quoique moins déterminant dans la mégapole comme Kinshasa qui compte plusieurs établissements d'enseignement supérieur disséminés à travers la capitale, des désistements aux choix des études préférentielles de départ peut résulter plutôt des difficultés de transport et des distances notoires entre les communes. Ces entraves infrastructurelles constituent en général mais pas absolument une cause majeure de démotivation pour l'inscription à une filière donnée et particulièrement pour la poursuite des études par les étudiantes engagées conjugalement.

Pour ce faire, déclarent les panélistes très en projet de poursuite des études qu'elles tentent à tout prix à faire des arrangements entre la survie du couple et les choix de leurs lieux d'étude. Pour certaines d'entre elles, si priorité doit être donnée aux études, il est difficile cependant, reconnaissent-elles, de réaliser des compromis de mis en œuvre de leur projet. Elles finissent de ce fait à n'évoquer souvent que ce qui est de l'ordre des projets. Tel est le cas, par exemple, d'une enquêtée qui n'a pas pu entreprendre les études de journalisme qui l'intéressait pour ne pas trop s'éloigner du lieu de travail de son conjoint et de leur domicile. Mis à part l'attachement sentimental, ne pas quitter une commune ou un quartier, signifie également ne pas avoir à faire le choix entre abandonner le travail du conjoint et vivre une relation à distance pour besoin d'études.

De ce constat des focus groups, la vie en couple influence manifestement les décisions quant à la poursuite d'études. Son poids est non négligeable dans le report de certains projets conjugaux. Le fait de ne pas être entrées déjà dans une vie professionnelle établie constitue de l'avis d'un bon nombre d'enquêtées un frein à un engagement conjugal plus avancé tel que le mariage, avoir des enfants ou réaliser des investissements matériels de valeur, l'acquisition d'une maison etc. Pour ces tenants de la priorité aux études, finir les études et avoir un emploi sont des objectifs tout à fait capitaux. Car en fait, le mariage, avoir une maison et/ou des enfants ne sont pas des urgences pouvant entraver la vie de couple en cohabitation et soucieux d'une relation intime solide. Par contre, s'assurer d'une relation intime solide est bien plus qu'une garantie à la fois pour le couple et les avantages matériels à acquérir à l'occasion ou dans l'avenir.

Si pour leur part les conjoints travailleurs d'étudiantes hypogames aspirent à fonder assez rapidement une famille, cette pression conjugale n'est pas sans susciter quelques réserves au regard des intentions véritables des partenaires hypogames et donc plus ou moins pressante mais varie selon les couples. L'avancée en âge du partenaire est un élément de taille qui renforce souvent cette sollicitation expresse.

3. Organisations des temporalités du couple, freins aux études supérieures

L'enquête française de l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE, en sigle) a mis en lumière « le poids persistant des modèles sexués de socialisation » (Gruel & Thiphaine, 2004, p.11) dans l'explication des cursus scolaires relativement modestes de beaucoup de filles dans l'enseignement supérieur par rapport à ceux

des garçons. Il s'ensuit plus tard, dans le couple, différents modes d'organisations du temps caractérisés notamment par le partage inégal des tâches domestiques, l'inégalité des niveaux économiques des conjoints et les transactions de réajustements des temporalités des conjoints.

3. 1. L'inégal partage des tâches

En situation de cohabitation avec un conjoint travailleur, de l'avis des enquêtées, leurs assignations domestiques sont plus importantes que celles des étudiantes qui vivent seules. La raison principale en est que la prise en charge du conjoint représente en soi une forte charge domestique supplémentaire. Cette situation rappelle le schéma décrit par François de Singly (1987), à savoir que des investissements professionnels (ici, par transposition, universitaires) féminins sont souvent pénalisés par la vie conjugale. Ce désavantage est accentué par l'hypogamie culturelle et la situation de temps d'étudiante qui est plus ou moins libre que le temps professionnel.

Les couples des conjoints d'enquêtées reconnaissent en majorité qu'en général peu de conjoints partagent les tâches domestiques lesquelles, justifient-ils, relèvent culturellement du devoir des seules femmes. Les raisons, à fondement essentiellement culturel justifiant cette situation apportée par les conjoints, ont été rejetées en bloc par les étudiantes qui estiment que disposer du temps étudiants peut donner l'impression d'en avoir beaucoup mais en réalité il n'est qu'un temps libéré car n'est pas formellement contraint. En effet, pour les étudiantes assidues, il peut même s'avérer nettement insuffisant au regard des obligations formelles mais aussi personnelles selon les ambitions et leurs attentes singulières.

Les négociations sur le partage des tâches domestiques se soldent très souvent en défaveur des partenaires étudiantes du fait de leurs quelques temps libres résultant de la programmation des horaires des cours. Le temps du travail personnel, situé entre les heures de cours obligatoires, semble invisible aux yeux d'un partenaire travailleur dont le temps est systématiquement contraint. Les étudiantes affirment être conscientes de cette inégalité qu'elles rejettent malgré tout sans ménagement. Elles se disent victimes du poids de la socialisation sexuée inégale depuis des générations qui les contraint à effectuer la quasi-totalité des tâches ménagères malgré leur volonté. Le refus de négocier le partage des tâches par leurs conjoints serait, pensent-elles, un des moyens pour eux d'affirmer une forme d'identité masculine au sein de leur couple, en conformité avec les modèles conjugaux traditionnels.

Les ambitions féminines, se traduisant notamment par l'écart des diplômes en défaveur des hommes, accuseraient une supériorité féminine survalorisant leurs capitaux culturels. Aussi les hommes et peut-être les couples finalement pour éviter des dissensions internes cherchent à compenser cet écart éventuel par une mise en conformité consensuelle avec les modèles conjugaux traditionnels.

3. 2. L'inégalité économique

Si les filles détiennent une supériorité en capitaux culturels, il n'en va pas de même des capitaux économiques. En principe, les étudiants disposent rarement d'un revenu leur permettant de s'assumer entièrement. Interrogées sur le mode de répartition budgétaire du couple, les enquêtées reconnaissent que c'est en principe le revenu du conjoint qui permet d'offrir au couple une vie plus confortable que celle de l'étudiante en vivant seule.

Cela est d'autant plus vrai que pour toutes les panélistes, vivre en couple avec un salarié par exemple, c'est pouvoir disposer d'un minimum de confort matériel, comme par exemple disposer d'un ordinateur, vivre dans une grande maison dans un quartier urbanisé, bénéficier d'une voiture, etc. Toutefois, il y a des cas d'exception où les dépenses courantes, telles que le loyer, les frais d'alimentation, sont partagés avec l'étudiante de parents aisés. Un engagement avancé dans cette vie conjugale à revenu unique signifie un investissement financier important de la part du partenaire travaillant. Mais la jeunesse des couples interrogés, ainsi que l'importance que les jeunes femmes accordent à leur autonomie financière, sont les principales raisons évoquées par les enquêtés pour expliquer ce fonctionnement.

3. 3. Des réajustements ponctuels express

Deux fois dans l'année, le quotidien des étudiantes est bouleversé par les sessions d'examens. Pendant ces périodes de hautes tensions psychologiques, les négociations se durcissent à domicile : les étudiantes se disent surmenées, épuisées et se plaignent d'accumuler des charges académiques et des tâches ménagères après la journée au campus universitaire et à la maison puis le soir au retour du conjoint. Mais comme le poids du quotidien étudiant va en général à l'encontre des souhaits masculins, les aides qu'apporte le partenaire en période d'examen, obtenues par ailleurs sur demande expresses de l'étudiante, s'avèrent peu fréquentes et nettement plus symboliques que substantielles. L'ensemble d'assistances masculines, reconnaissent les conjoints panelistes, concerne pour l'essentiel les coups de mains en rapport plutôt avec le rangement de la maison qu'avec le manger ou l'assainissement des accessoires de la cuisine ou de toutes autres tâches consacrées traditionnellement aux maîtresses

des maisons, considérées d'ailleurs comme plus compétentes et expérimentées que les hommes réputés généralement maladroits.

A l'aversion des corvées ménagères qui rendent les négociations au moment des examens, pour certains couples, plus âpres et plus tendues que d'habitude, s'ajoute le problème du partage de l'espace de vie et surtout de travail pour l'étudiante. L'exigence du calme dans le logement commun, épinglent les panélistes les plus studieuses, est un impératif réducteur de liberté d'investissement aux études. Cependant, nuancent celles dont les partenaires ont quelques velléités homogames, les examens s'avèrent être, et ce de commun avis avec leurs conjoints, une raison justifiée de renégociation des charges quotidiennes pour les motiver dans leurs investissements étudiants pouvant être rentables à l'avenir pour le foyer. Par contre, les partenaires masculins les plus traditionalistes se sont exprimés sans ambages en taquins et dénigreur d'efforts sans lendemain de certaines de leurs compagnes qui attestent déjà de par leur priorisation de la vie conjugale actuelle l'option pour un accès facile à la prospérité.

Conclusion

La configuration spécifique des couples d'étudiante et d'un travailleur, en termes de situation conjugale comme en termes de moment dans la trajectoire biographique, être en couple avec un salarié pendant le temps des études, comporte des cycles de négociations particulières. L'enquête a montré que l'avancée en âge, la confiance dans la pérennité du couple ainsi que le désir de concrétiser les projets conjugaux impliquent un arbitrage des étudiantes hypogames en faveur de leur engagement conjugal, au risque de restreindre leurs ambitions scolaires si le conjoint

n'adopte pas à leur égard une position de Pygmalion². Position qui consiste à pousser sa partenaire à s'investir financièrement ou mieux professionnellement pour participer aux charges communes.

Assurément, vivre en couple avec un travailleur tout en poursuivant ses études exige des multiples compromis utiles mais quasi absents dans la vie des étudiantes célibataires. Ainsi la situation d'hypogamie rend difficile la régulation de la vie étudiante en condition de vie conjugale. Comme la vie conjugale requiert des ajustements entre le « moi » personnel et le « nous » conjugal et qu'après l'hypogamie passagère, car étant en évolution, il s'ensuit inévitablement des renégociations des accords conjugaux à l'entrée de l'étudiante engagée dans la vie active pendant ou à l'issue des études.

Il en résulte alors une relative révision des rapports de genre du fait aussi d'une certaine révolution culturelle mondiale féminine au sein des couples. L'investissement dans la carrière étudiante semble ne pas être aussi déterminant qu'une position sociale hypogamique stable. Les difficultés d'étudiantes non engagées semblent tenir au fait que les jeunes en quête de vie viable sont très mobiles professionnellement et leurs discours tendent à mélanger ce qui est de l'ordre du projet, de l'espoir, et la réalité de la vie. En fait, malgré les contraintes de la vie hypogamique et les résistances populaires au changement, l'enquête a montré qu'au sein des couples hypogamiques il y a de moins en moins des résistances au

²Pour François de Singly, dans *Le soi, le couple et la famille*, Nathan, Paris 1996, (le conjoint Pygmalion est celui qui encourage sa partenaire à investir professionnellement. Par transposition, le conjoint Pygmalion est ici celui qui encourage sa compagne à s'engager activement dans ses études. Dans les enquêtes il n'y a pas eu de cas de conjoints Pygmalion, du moins au sein de la sous-population constituée par les étudiantes en couple avec des hommes insérés professionnellement, ce qui ne permet bien sûr pas de conclure à leur inexistence.

changement et de plus en plus de remise en cause des rôles traditionnels de sexe.

Toutefois, quoique la situation qualifiée d'hypogamie culturelle féminine tende à plus de possibilités des négociations des places dans le couple, cette hypothèse est loin d'être entièrement confirmée. Car, les atouts y relatifs sont en définitifs plus virtuels pendant le temps des études que valorisables durablement tant qu'ils ne résultent pas d'une position affirmée particulièrement par un statut socioprofessionnel stable. Cette fragilité virtuelle est plus marquée par certains types de formation à avenir imprécis suivie par certaines enquêtées : des études de lettres, de langues ou de sciences humaines et sociales, c'est-à-dire des filières aux débouchés diversifiés mais souvent mal identifiés en termes d'emplois ou de métiers.

En somme, la situation financière de la conjointe en couple hypogamique voire normale permet une meilleure redéfinition équitable des rapports de sexe dans la sphère conjugale, bien plus que la prépondérance des seuls capitaux culturels et éducatifs.

Bibliographie

- Battagliola, F. “Les modes sexués d’entrée dans la vie adulte” in *La dialectique des rapports hommes – femmes*, Thierry Blöss (dir.), PUF, Paris, 2001.
- Battagliola, F., Brown, E. & Jaspard, M. « Itinéraires de passage à l’âge adulte. Différences de sexes, différences de classe », *Sociétés Contemporaines*, n°25, 1997.
- Baudelot, Chr. et Establet, R., *Allez les Filles*, Editions du Seuil, Paris, 1992.
- Bihl, A. et Pfefferkorn, R., *Hommes, Femmes, quelle égalité ?*, Les Editions de l’Atelier, Paris, 2002.
- Blöss, Th. (dir.) *La dialectique des rapports hommes–femmes*, PUF, Paris, 2001.
- Blöss, Th., Frickey, A. et Godard, F., “Cohabiter, décohabiter, recohabiter. Itinéraires de deux générations de femmes”, *Revue Française de Sociologie*, XXXI, 1990.
- Bourdieu, P. et Passeron, J.-Cl., *Les Héritiers, les étudiants et la culture*, Les Editions de Minuit, Paris, 1985.
- Cavalli, A. et Galland, O., *L’allongement de la jeunesse*, Actes Sud, 1993.
- Coulon, A., *Le métier d’étudiant, l’entrée dans la vie universitaire*, Paris, PUF, 1997.
- De Singly, Fr., *Le soi, le couple et la famille*, Paris, Nathan, 1996.
- De Singly, Fr., *Fortune et Infortune de la femme mariée*. PUF, Paris, 1987a.
- De Singly, Fr., “Théorie critique de l’homogamie”, in *L’année sociologique*, volume 37, PUF, Paris, 1987b.

- Girard, A., *Le choix du conjoint*, PUF-INED, Paris, 1960.
- Gruel, L. et Thiphaine, B., *Des meilleures scolarités féminines aux meilleures carrières masculines*, OVE, mars 2004.
- Kaufmann, J.-Cl., *Le cœur à l'ouvrage*, Nathan, Paris, 1999.
- Lapeyronnie, D. et Marie, J.-L., *Campus Blues*, Seuil, 1992.
- Lemarchant, Cl., «La construction du couple sous le regard des parents»,
in *Agora*, n°23, 2001.
- Loitron, M., «Les amis du couple" in *Agora*, n°23, 2001.
- Verret. M., *Le temps des études*. Thèse de doctorat, université Paris V,
1974.
- www.ove-national.education.fr. OVE info n°4, décembre 2002.